

DANS UN VILLAGE FRANÇAIS, UN PROPRIÉTAIRE DE CHÂTEAU S'AFFRONTÉ À LA MAIRIE

Par Edward Cody, le 7 février 1987

SAINT-JOUIN-BRUNEVAL, FRANCE – Selon le seigneur du manoir, la bataille a définitivement commencé tard dans la nuit lorsqu'un individu a décapité son poney et abandonné sa tête sur le seuil du château.

« Ce jour-là, j'ai juré de lui faire payer cher », se souvient Xavier Maillet, encore indigné par la mort du poney. « Il va perdre son poste de maire. Je ne dis pas que c'est le maire lui-même qui va décapiter un poney à la hache, mais ce sont ses proches. »

Depuis l'incident du poney en juillet dernier, Maillet et le maire Joseph Delahais sont des ennemis déclarés, opposant le château à la mairie dans une lutte acharnée pour les 1 200 habitants de ce petit village normand. En réalité, le maire et les notables locaux étaient déjà en conflit auparavant. En fait, presque tous les habitants de Saint-Jouin Bruneval sont en conflit depuis ce qui semble être une éternité.

La rancœur a tellement divisé les villageois que les habitants se rendent désormais en voiture dans les hameaux voisins pour faire leurs courses, afin d'éviter de croiser les ennemis de la ferme d'à côté. Jean-Marie Casanova, par exemple, constate une baisse d'un tiers de son chiffre d'affaires dans son café-épicerie, car une seule clientèle fréquente désormais les environs.

Ces querelles semblent lointaines et inexplicables pour un visiteur étranger de passage dans le Pays de Caux, ce plateau balayé par les vents qui s'achève par les falaises crayeuses de la Manche. Mais les villageois puisent dans la tradition française l'intensité et la longévité de leurs disputes, et les Français semblent savoir instinctivement de quoi il s'agit et pourquoi elles persistent.

Ces querelles tenaces entre villageois repliés sur eux-mêmes sont devenues une composante essentielle du folklore national. Elles ont même fait leur entrée dans la langue avec l'expression « guerres de clochers », en référence aux clochers d'églises qui semblent inmanquablement être impliqués. Gabriel Chevallier a immortalisé cette tradition en 1934 avec un roman classique intitulé « Clochemerle », qui raconte l'histoire d'un projet de construction d'un urinoir près d'une église de village.

La querelle autour du clocher de Saint-Jouin-Bruneval a suscité un vif intérêt national. La revue L'Événement du Jeudi publiait la semaine dernière un article intitulé « Clochemerle au Pays de Caux ». Quelques jours plus tard, une chaîne de télévision nationale s'y est rendue avec ses caméras.

« La France profonde », ont répondu avec un sourire entendu les responsables parisiens lorsqu'on les a interrogés sur les troubles à Saint-Jouin-Bruneval. « Le cœur de la France. »

Maillet, le seigneur du village, a déclaré que le problème venait de son ennemi, le maire Delahais. Michel Crochemore, conseiller municipal, a expliqué que la dernière escalade des tensions avait commencé parce que Delahais convoitait le château du village, le Clos des Fées, mais que Maillet était apparu soudainement et l'avait acheté avant lui.

Ces querelles semblent lointaines et inexplicables pour un visiteur extérieur au Pays de Caux, ce plateau balayé par les vents qui s'achève par les falaises de craie de la Manche. Mais les villageois puisent dans la tradition française l'intensité et la longévité de leurs querelles, et les Français semblent savoir instinctivement de quoi il s'agit et pourquoi elles persistent.

Ces querelles tenaces entre villageois repliés sur eux-mêmes sont devenues une composante essentielle du folklore national. Elles sont même entrées dans le langage courant avec l'expression « guerres de clochers », en référence aux clochers d'église qui semblent immanquablement s'y trouver mêlés. Gabriel Chevallier a immortalisé cette tradition en 1934 avec son roman classique « Clochemerle », qui raconte l'histoire d'un projet de construction d'un urinoir près d'une église de village.

Le château, mélange hétéroclite de styles architecturaux, est depuis longtemps un point de repère du village. Il fut construit au tournant du siècle par le fils de « La Belle Ernestine », une femme du village qui fut la maîtresse d'un riche peintre.

Après avoir été habité par divers nobles et prétendants à la noblesse, le château devint un orphelinat tenu par des religieuses, puis un foyer pour enfants handicapés géré par les autorités locales. Finalement, il resta à l'abandon et en ruine jusqu'à l'arrivée de Maillet en 1982.

Maillet, 42 ans, n'était pas un seigneur ordinaire. D'abord, c'était un « hors-saint », terme employé par les villageois pour désigner un étranger. Ensuite, il y avait la question de ses animaux. La liste actuelle comprend un lion dans le placard de sa chambre, des pythons et une paire de gros chiens, sans compter un élevage de rats pour nourrir les pythons et quelques poneys.

« Je n'ai jamais été déçu par mes animaux », a déclaré Maillet, « mais par les êtres humains, cela m'est arrivé à maintes reprises. »

Une de ses déceptions survint lorsque Maillet ouvrit un restaurant dans une aile du château. D'après ses souvenirs, Delahais s'y opposa systématiquement. Maillet se plaignit qu'une fois toutes les autorisations nécessaires obtenues, il avait perdu toute envie de tenir un restaurant.

Delahais, dont la famille exploite des terres dans les environs depuis un certain temps, refusa de s'expliquer, déclarant : « Je n'ai rien à voir avec les journalistes parisiens. »

L'été dernier, la situation a dégénéré. Maillet a organisé une manifestation canine devant la mairie pour récupérer l'un de ses chiens, jeté à la fourrière.

Maillet affirmait que le chiot de deux mois était enchaîné dans le parc du château et que Delahais et le garde-chasse local l'avaient délibérément relâché avant de le mettre en fourrière. Quel que soit le moyen employé pour le récupérer, Maillet refusait de payer l'amende.

Pour obtenir la libération du chiot, il a amené deux dogues allemands à la mairie et les a enfermés à l'intérieur avec Jean Emo, la secrétaire. Face à l'échec de cette manœuvre, il a amené deux autres chiens, puis deux autres. À la fin de l'après-midi, plusieurs dizaines de

chiens étaient rassemblés à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment, et le chiot a finalement été relâché sans amende.

Environ deux semaines plus tard, Maillet raconta être rentré tard un soir et avoir trouvé la tête de son poney sur le perron. Emo affirma que, malgré les rumeurs qui circulaient dans le village, il n'y était pour rien. « Peut-être que Maillet l'a fait lui-même, mais personne ne le sait vraiment », ajouta-t-il.

La police locale déclara que l'affaire n'avait jamais été résolue. Pas plus que, selon elle, les plaintes de Maillet concernant la mort de plusieurs chiens, ni ses accusations selon lesquelles quelqu'un aurait tiré sur son château en pleine nuit.

Furieux, Maillet déclara avoir riposté. Personne dans le village n'avait entendu les coups de feu. Mais Maillet a également répliqué en fournissant des copies de documents de la mairie qui, selon lui, prouvent des irrégularités dans les finances du village. Il s'est présenté à une réunion du conseil municipal en octobre dernier et a rendu ses accusations publiques. Depuis, le conseil municipal, composé de 15 membres, refuse de voter l'adoption du budget du village.

« L'atmosphère est tendue », observa Crochemore.